



SECTION CYCLOTOURISME
Espace Marcel DAISEY – Allée Louis et Antoinette
Maillary 21850 SAINT APOLLINAIRE

COMPTE-RENDU - ASSEMBLEE ANNUELLE DE SECTION 2024
DE LA SECTION CYCLO/VTT DE L'ASC SAINT-APOLLINAIRE

Lundi 10 juin 2024

Etaient présents :

Bureau

Christian BOYAUX	Président
Denis LOCATELLI	Trésorier et responsable commission Route
Eric VERET	Secrétaire et délégué sécurité

Adhérents

René BURDY	Pierre LAKOMI
Anne COURBET	Alexis LIONELO
Eric COURBET	Yannick BERLAND
Laurent DE BIASIO	Philippe GILLOT
Jacques PRUDENT	Loïc BERLAND
Fabrice DEL TORCHIOT	Fabrice ROTHMANN
Simone SALVIN	Christian GRISARD
Antonio STRANISCI	Raymond GRUT
Fabien ROUSSEAU	Alain THIBAUT
Cédric LEVEQUE	Mickael LECLERE
Christian MOUREAU	Daniel DE OLIVEIRA
Cédric CHAMPAGNE	Marcel LAMBERT
Pascal PERRET	Agnès CHAPON
Thierry THIOURT	Thomas ROGER

Sont excusés : Jean-Paul MOYAUX, Olivier LEPAULARD, Laurent GUILLOT, Carlos DE SOUSA, Richard ROCAPLAN

Invités

Pierre CAMILLERI	Président de l'ASC
Gérard FOUCARD	Conseiller Municipal délégué aux sports
Jean-Paul MARTINET	CODEP21

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activités
3. Rapport Financier
4. Prix de la cotisation de la section 2024/2025
5. Questions diverses
6. Intervention des personnalités
7. Démission du bureau, présentation des candidatures, élection du bureau



SECTION CYCLOTOURISME

Espace Marcel DAISEY – Allée Louis et Antoinette
Maillary 21850 SAINT APOLLINAIRE

1. RAPPORT MORAL (C.Boyaux)

Bonjour, merci de votre présence à cette assemblée de section, merci à Gérard Foucard adjoint aux sports de Saint Apollinaire, Jean Paul Martinet président du CODEP 21 et à Pierre Camilléri Président de l'ASC Saint Apollinaire.

C'est le moment pour moi de faire le bilan de 4 ans et demi en qualité de Président de section cyclo. Une olympiade compliquée qui a débuté en novembre 2019, je pensais ne faire qu'une année de dépannage mais j'ai dû remplir. La Covid s'est invitée et a tout chamboulé tant sur le plan sportif que purement associatif.

Sur le l'aspect sportif ça a été compliqué mais quand les mesures sanitaires se sont assouplies nous avons pu reprendre une activité certes limitée, seul ou en groupe avec des consignes à respecter. Mais je pense que sur le plan associatif l'impact a été plus important et qu'il a été difficile de revenir au niveau d'avant Covid, les gens ayant pris d'autres habitudes.

J'ai personnellement ressenti un désintéressement à la vie de la section où même dans les moments de convivialité c'est souvent compliqué de réunir les adhérents.

Dernièrement pour préparer nos deux organisations qui se suivaient à quinze jours d'intervalle, nous étions 13 sur 40 adhérents, et bien là il y a de quoi s'inquiéter pour remplir les cases du planning.

Nous y sommes arrivés quand même !

A cause de ces difficultés à rassembler du monde nous avons dû supprimer notre randonnée de septembre la «Saintapobike » et nous n'avons plus renouveler les balades du dimanche matin plus connues sous la dénomination de « pédale douce ». Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas malheureusement d'autres clubs sont contraints d'annuler des manifestations faute de bénévoles.

Ne pouvant plus faire de vélo depuis deux ans, je vous ai annoncé à l'assemblée de section de novembre 2022 et 2023 que j'arrêterai en Juin 2024, nous y sommes.

Les soucis de santé, une certaine lassitude et un autre engagement en parallèle m'ont contraint à prendre cette décision.

En prévenant à l'avance j'espérais révéler des vocations mais ça n'a pas l'air d'être le cas, les minutes qui suivent vont nous en apprendre un peu plus.

Travailler et prendre un poste dans un bureau est tout à fait possible il suffit d'avoir envie, de s'en donner les moyens et on apprend au fur et à mesure sur le tas.

Nous avons fonctionné avec un bureau restreint mais efficace et je remercie chaleureusement Eric et Denis pour tout le travail administratif accompli.

Je remercie également l'ASC, la municipalité, les services techniques et le Codep21 .

Néanmoins je souhaite que la section perdure et qu'elle trouve des dirigeants motivés pour poursuivre l'aventure qui doit avoir encore de beaux jours devant elle.

➤ *Rapport moral adopté à l'unanimité*



2. RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2024 (Janvier à Juin 2024)

Le rapport d'activité revient sur les événements les plus marquants de la première partie de la saison.

NOS ORGANISATIONS :

RANDONNEE L 'EPLEUMIENNE ROUTE DU 20/04/2024

- 15 clubs représentés et 23 non licenciés 191 participants dont 43 féminines & 1 jeune (14ans)
- 15 885 km parcourus
- 4 parcours proposés : 35/60/75/107 . Le 107km fait partie des sept randonnées du CHALLENGE DES COTES DE COTE D'OR organisé par le CODEP 21

16 bénévoles membres de l'ASC St Apollinaire pour l'organisation

RANDONNEE L'EPLEUMIENNE ROC TOUR VTT&GRAVEL DU 05/05/2024

- 154 participants au total
 - 145 vététistes sur 4 parcours
 - 9 gravélistes sur 3 circuits

21 bénévoles membres de l'ASC St Apollinaire pour l'organisation

ORGANISATION TRANSVERSE

- 01/06/2024 : Encadrement de la rando vélo en famille dans les rues de Saint Apollinaire pour tous les Epleumiens

ACTIVITES VTT

- Participation aux randos
 - Le Bol d'Air de printemps
 - La rando de la combe Lavaux
 - La VéloVert Festival à Samoëns

ACTIVITES ROUTE

Rando de Marsannay, Chevigny St Sauveur, Genlis, les parcours du cœur à Couternon, Brazey en Plaine...

A venir le Brevet Montagnard des Vosges les 22 et 23 juin.

➤ *Rapport d'activité adopté à l'unanimité*



SECTION CYCLOTOURISME

Espace Marcel DAISEY – Allée Louis et Antoinette
Maillary 21850 SAINT APOLLINAIRE

3. RAPPORT FINANCIER (D LOCATELLI)

Exercice 2023/2024 et Budget prévisionnel 2024/2025

Bilan financier année 2023/2024 au 1^{er} juin 2024

Date	Soldes des comptes section cyclo	Cpte courant	Livret
01/07/23	8 824,73	6 046,96	2 777,77
31/05/24	7 029,00	4 275,30	2 823,70
Bilan	-1 795,73		

Récapitulatif bilans financiers manifestations, recettes, dépenses année 2023-2024

Date	Manifestations	Dépenses	Gains	Balance
24 et 25/06/2023	Cyclomontagnarde Morvan		160,00	160,00
04 au 08/10/2023	Frais de déplacement (essence péages) Roc Azur	540,00		-540,00
04/11/2023	Repas AG			0,00
20/04/2024	Epleumienne	403,55	567,00	163,45
05/05/2024	Epleumienne Roc Tour	822,11	1 657,52	835,41
31/05 au 02/06/2024	Vélo Vert Festival	984,86		-984,86
22 et 23/06/2024	Cyclomontagnarde Vosges	1 186,00		-1 186,00
	Participations randonnées extérieures	453,00		-453,00
	Frais pôts réunions	436,99		-436,99
	Cotisations licenciés		3 240,50	3 240,50
	Licences FFCT	2 562,50		-2 562,50
	Cotisations ASC	720,00		-720,00
	FFCT prime organisations et actions		106,00	106,00
	COREG Remboursement licences féminines		0,00	0,00
	CODEP Remboursement licences masculines		154,50	154,50
	Subvention ASC		608,00	608,00
	Ventes tenues		725,00	725,00
	Achat tenues	741,50		-741,50
	Intérêts livret A		45,93	45,93
	Frais fonctionnement (Site Internet, CASICO, assurance)	134,75		-134,75
	Fournitures de bureau, affranchissement...	24,92		-24,92
	Frais équipement	0,00		0,00
	Frais entretien	0,00		0,00
	Frais de représentation (Repas AG CODEP)	50,00		-50,00
	Sponsoring			0,00
Total		9 060,18	7 264,45	-1 795,73

Budget prévisionnel 2024-2025

Dépenses	8000
Recettes	8000
Balance	0

➤ *Rapport financier adopté à l'unanimité*

4. PRIX DES COTISATIONS 2024/2025

La cotisation ASC passe de 20€ à 22€ et celle de la section reste à 10€.

➤ *Prix des cotisations adoptés à l'unanimité*



5. QUESTIONS DIVERSES

Rien de plus que ce qui a été échangé lors des différents rapports.

6. PAROLE AUX INVITES

Jean-Paul MARTINET fait un point sur les activités du CODEP 21 :

- Effectifs 2024 est stable, à date il est à 1396 contre 1435 en 2023.
- Reconduction pour 2024 de la prise en charge du prix de la licence
- Formations au sein du CODEP21:
 - 19 et 20 octobre 2024 : Formation animateur
 - 9 novembre 2024 : Formation pour les dirigeants de club
 - 14 décembre 2024 : Séminaire Santé/Sécurité
 - Formation PSC1 tout au long de l'année (les frais pédagogiques sont pris en charge par le CODEP21)
- Activités du CODEP :
 - Terre de jeux 2024 → Plusieurs manifestations déjà organisées
 - Rassemblement organisé par la FFCT « Ensemble à Paris » le 2 juin 2024
 - Voyage itinérant du 30/05 au 5/06/2024
- Assemblée générale du CODEP21 aura lieu le 25 janvier 2025

Il conclut son allocution en félicitant les membres du bureau et les adhérents sur l'augmentation de l'effectif qui est de 40 membres et il souhaite que le club perdure.

Pierre CAMILLERI félicite les membres du bureau pour le travail accompli durant ce mandat. Il aurait aimé que Christian BOYAUX reste mais il respecte sa décision. Il rappelle l'importance de l'élection du nouveau président et du bureau, il encourage les membres à se présenter pour cette nouvelle olympiade afin que la section continue.

Gérard FOUCARD remercie le bureau et l'ensemble des membres bénévoles pour leur participation aux diverses manifestations organisées par la commune. Il donne le programme des principaux futurs événements sportifs qui auront lieu en 2024. Il félicite les membres de la section pour les organisations qu'ils ont pu mener et tout particulièrement dans le cadre de « Faites du sport » à Saint Apollinaire. Il encourage lui aussi les adhérents à s'engager dans la vie associative en se présentant au nouveau bureau de la section.

7. DEMISSION DU BUREAU, PRESENTATION DES CANDIDATURES AU NOUVEAU BUREAU

Après beaucoup d'échanges et de délibérations, plusieurs membres se présentent au bureau de la section :

- Thierry THYOURT
- Agnès CHAPON
- Denis LOCATELLI
- Philippe GILLOT
- Fabien ROUSSEAU
- Fabrice ROTHMAN
- Pierre LAKOMI
- Christian MOUREAU
- Antonio STRANISCI

L'ensemble des adhérents présents à l'assemblée de section félicitent les nouveaux membres du bureau.

Une réunion est programmée le 24 juin pour élire le nouveau président et répartir les postes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite les participants à se restaurer.

Le président
Christian BOYAUX



Le secrétaire
Eric VERET

